

**SECTION 1: Identification****1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : SUPERCATALYST I  
Code du produit : ITB0799

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Endura Manufacturing Company Ltd.  
12425 149 Street NW  
Edmonton, T5L 2J6 - Canada  
T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079  
[info@endura.ca](mailto:info@endura.ca) - [www.endura.ca](http://www.endura.ca)

**1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'urgence : Au Canada, en cas d'urgence concernant des produits dangereux, appeler CANUTEC au 613-996-666 ou 666 sur mobile.  
Aux Etats-Unis, en cas d'urgence concernant des produits dangereux, appeler CHEMTREC au 800-424-9300.  
(le nom du compte aux Etats- Unis est Polyglass Coatings)

**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification SGH-US**

Flam. Liq. 3 H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
Acute Tox. 4 (Oral) H302 - Nocif en cas d'ingestion  
Acute Tox. 4 (Dermal) H312 - Nocif par contact cutané

Texte intégral des mentions H : voir section 16

**2.2. Éléments d'étiquetage****Étiquetage GHS-US**

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS02

GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables  
H302+H312 - Nocif en cas d'ingestion ou de contact cutané

Conseils de prudence (GHS-US) :

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer  
P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche  
P240 - Ground/Bond container and receiving equipment  
P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant  
P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles  
P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques  
P264 - Se laver soigneusement après manipulation  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage  
P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher  
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise  
P321 - Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette)  
P330 - Rincer la bouche  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

# SUPERCATALYST I

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

| Nom              | Identificateur de produit | %       | Classification SGH-US  |
|------------------|---------------------------|---------|--|
| 2,4-pentanedione | (n° CAS) 123-54-6         | 70 - 80 | Flam. Liq. 3, H226<br>Acute Tox. 4 (Oral), H302<br>Acute Tox. 3 (Dermal), H311 |

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.  
Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer la peau à l'eau/se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.  
Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables.  
Réactivité : Liquide et vapeurs inflammables.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

# SUPERCATALYST I

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- Autres informations : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Mesures d'hygiène : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

| 2,4-pentanedione (123-54-6) |                  |   |
|-----------------------------|------------------|---|
| ACGIH                       | ACGIH TWA (ppm)  | 25 ppm (2,4-Pentanedione; USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value) |
| ACGIH                       | Remarque (ACGIH) | Neurotoxicity; CNS impair   |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
- Protection des mains : Gants de protection.
- Protection oculaire : Lunettes de sécurité.
- Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : Le mélange contient un ou plusieurs composant (s) qui ont la couleur suivante (s) : Colourless to light yellow
- Odeur : Il peut y avoir aucun avertissement d'odeur, l'odeur est subjective et inappropriée pour alerter d'une surexposition. Le mélange contient un ou plusieurs composant (s) qui ont l'odeur de ce qui suit: Pleasant odour Strong odour Characteristic odour
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Non applicable
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : 138 °C  
280,4 °F
- Point d'éclair : 35 °C  
95 °F
- Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible

# SUPERCATALYST I

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

|                                       |                            |
|---------------------------------------|----------------------------|
| Inflammabilité (solide, gaz)          | : Aucune donnée disponible |
| Limites d'explosivité                 | : 2,4 - 11,4 vol %         |
| Propriétés explosives                 | : Aucune donnée disponible |
| Propriétés comburantes                | : Aucune donnée disponible |
| Pression de la vapeur                 | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative                      | : Aucune donnée disponible |
| Densité relative de la vapeur à 20 °C | : Aucune donnée disponible |
| Masse volumique                       | : 1,0111 g/ml              |
| Solubilité                            | : Aucune donnée disponible |
| Log Pow                               | : Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation       | : 407,2 °C<br>764,9 °F     |
| Température de décomposition          | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité                             | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, cinématique                | : Aucune donnée disponible |
| Viscosité, dynamique                  | : Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Teneur en COV (réglementaire - Moins d'eau et les solvants exclus) | : 726,26 g/l<br>6,061 lb/gal |
| Teneur en COV (Matériau - Actual)                                  | : 726,26 g/l<br>6,061 lb/gal |
| Pourcentage de solides (Poids)                                     | : 28,17 %                    |
| Pourcentage de solides (Volume)                                    | : 25,89 %                    |
| Pourcentage de volatil (Poids)                                     | : 71,83 %                    |
| Pourcentage de volatil (Volume)                                    | : 74,11 %                    |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Oral: Nocif en cas d'ingestion. Cutané: Nocif par contact cutané.

| SUPERCATALYST I             |   |
|-----------------------------|---|
| ATE US (voie orale)         | 1058,0393028189 mg/kg de poids corporel   |
| ATE US (voie cutanée)       | 1099,8040121407 mg/kg de poids corporel   |
| 2,4-pentanedione (123-54-6) |   |
| DL50 orale rat              | 760 mg/kg de poids corporel (Rat; Experimental value; 570 mg/kg bodyweight; Rat; Experimental value)        |
| DL50 cutanée lapin          | 790 mg/kg de poids corporel (Rabbit; Experimental value; 1370 mg/kg bodyweight; Rabbit; Experimental value) |
| ATE US (voie orale)         | 760 mg/kg de poids corporel   |

# SUPERCATALYST I

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

| 2,4-pentanedione (123-54-6) |                             |
|-----------------------------|-----------------------------|
| ATE US (voie cutanée)       | 790 mg/kg de poids corporel |

|   |              |
|---|--------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | : Non classé |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | : Non classé |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | : Non classé |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | : Non classé |
| Cancérogénicité   | : Non classé |
| Toxicité pour la reproduction   | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)  | : Non classé |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | : Non classé |
| Danger par aspiration   | : Non classé |

### SECTION 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

| 2,4-pentanedione (123-54-6) |   |
|-----------------------------|---|
| CL50 poisson 1              | 71,6 mg/l (LC50; 96 h; Salmo gairdneri) |

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

| 2,4-pentanedione (123-54-6)       |   |
|-----------------------------------|---|
| Persistance et dégradabilité      | Readily biodegradable in water. Low potential for adsorption in soil. |
| Demande chimique en oxygène (DCO) | 1,787 g O <sup>2</sup> /g substance                                   |
| DThO                              | 1,92 g O <sup>2</sup> /g substance                                    |
| DBO (% de DThO)                   | 0,056   |

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

| 2,4-pentanedione (123-54-6)  |  |
|------------------------------|--|
| Potentiel de bioaccumulation | Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4). |

#### 12.4. Mobilité dans le sol

| 2,4-pentanedione (123-54-6) |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| Tension de surface          | 0,0312 N/m (20 °C) |

#### 12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement global : Pas d'effet connu avec ce produit.

### SECTION 13: Données sur l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1263 Matières apparentées aux peintures (including paint thinning, drying, removing, or reducing compound), 3, III

N° ONU (DOT) : UN1263

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Matières apparentées aux peintures including paint thinning, drying, removing, or reducing compound

# SUPERCATALYST I

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Classe (DOT) : 3 - Class 3 - Flammable and combustible liquid 49 CFR 173.120  
Étiquettes de danger (DOT) : 3 - Flammable liquid



Groupe d'emballage (DOT) : III - Danger Faible  
DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : 173  
DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : 242  
DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : B1 - If the material has a flash point at or above 38 C (100 F) and below 93 C (200 F), then the bulk packaging requirements of 173.241 of this subchapter are applicable. If the material has a flash point of less than 38 C (100 F), then the bulk packaging requirements of 173.242 of this subchapter are applicable.  
B52 - Notwithstanding the provisions of 173.24b of this subchapter, non-reclosing pressure relief devices are authorized on DOT 57 portable tanks.  
IB3 - Authorized IBCs: Metal (31A, 31B and 31N); Rigid plastics (31H1 and 31H2); Composite (31HZ1 and 31HA2, 31HB2, 31HN2, 31HD2 and 31HH2). Additional Requirement: Only liquids with a vapor pressure less than or equal to 110 kPa at 50 C (1.1 bar at 122 F), or 130 kPa at 55 C (1.3 bar at 131 F) are authorized, except for UN2672 (also see Special Provision IP8 in Table 2 for UN2672).  
T2 - 1.5 178.274(d)(2) Normal..... 178.275(d)(3)  
TP1 - The maximum degree of filling must not exceed the degree of filling determined by the following: Degree of filling =  $97 / (1 + a (tr - tf))$  Where: tr is the maximum mean bulk temperature during transport, and tf is the temperature in degrees celsius of the liquid during filling.  
TP29 - A portable tank having a minimum test pressure of 1.5 bar (150.0 kPa) may be used provided the calculated test pressure is 1.5 bar or less based on the MAWP of the hazardous materials, as defined in 178.275 of this subchapter, where the test pressure is 1.5 times the MAWP.  
DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 150  
DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 60 L  
DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 220 L  
DOT Emplacement d'arrimage : A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport : UN1263 MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES (MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES), 3, III  
UN-No. (TDG) : UN1263  
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES  
TMD Classe Primaire de Danger : 3 - Classe 3 - Liquides inflammables  
Groupe d'emballage : III - Danger Faible  
TMD Dispositions particulières : 59 - Il est interdit de transporter les matières figurant nommément à l'annexe 1 sous cette appellation réglementaire. Les matières transportées sous cette appellation réglementaire peuvent contenir au plus 20 pour cent de nitrocellulose si la nitrocellulose renferme au plus 12,6 pour cent d'azote (masse sèche), 83 - Abrogé DORS/2014-152  
Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 5  
Indice pour les véhicules routiers de passagers et les véhicules ferroviaires de passagers : 60

### Transport maritime

Désignation officielle pour le transport (IMDG) : MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES  
Classe (IMDG) : 3 - Liquides inflammables  
Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses

# SUPERCATALYST I

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des Etats-Unis (TSCA)

| 2,4-pentanedione (123-54-6) |  |
|-----------------------------|--|
| EPA TSCA Regulatory Flag    | S - S - indicates a substance that is identified in a proposed or final Significant New Uses Rule. |

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

| SUPERCATALYST I  |
|--|
| Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances) |

#### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 15.3. Réglementations des Etats - USA

California Proposition 65 - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'Etat de Californie pour provoquer des cancers, des dommages au niveau du développement et/ou de la reproduction

| 2,4-pentanedione (123-54-6)                                |
|--|
| U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List |

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 06/11/2018

Textes complet des phrases H:

|      |                                 |
|------|---------------------------------|
| H226 | Liquide et vapeurs inflammables |
| H302 | Nocif en cas d'ingestion        |
| H311 | Toxique par contact cutané      |
| H312 | Nocif par contact cutané        |

SDS US Endura

*L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utiliser avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.*